

centre de vaccination

La salle polyvalente ouvre aujourd'hui ses portes jusqu'au 30 juin mais uniquement les samedis. À compter du 30 juin, elle accueillera du lundi au samedi

Il aura presque fallu le temps d'une gestation!", répond Serge Andrieu. Car c'est précisément aujourd'hui, après sept mois "d'attente" que le nouveau centre de vaccination ouvre à Carpentras, à l'Espace Auzon sur 1000 m², en complément de celui du pôle santé qui fermera le 30 juin. Le maire avait en effet proposé la salle polyvalente de Carpentras depuis décembre dernier. "J'avais fait visiter les lieux. Les responsables étaient plutôt favorables. Les accès et la configuration entraînent dans les critères"... Oui mais voilà, les doses du vaccin à ARN messenger Pfizer-BioNTech manquaient à l'appel. "On était à 600 doses par semaine, depuis le 11 janvier dans la petite salle du pôle santé", commente Sébastien Adnot, médecin référent des deux centres de vaccination de Carpentras. "Aujourd'hui, on est à 1 100 doses par semaine. 312 seront prévues chaque samedi, puis à compter du 30 juin, 300 par jour, du lundi au samedi. Soit 1 800 doses par semaine à venir, avec la possibilité vu l'espace dont on dispose d'en réceptionner 2 600 par semaine".

18 employés municipaux et 180 soignants

Comment cela fonctionne? La personne, qui a au préalable pris rendez-vous, se présente alors dans le hall d'accueil de l'Espace Auzon où un agent vérifie son identité et lui prend sa température. Si elle présente de la température, on lui fixe un autre rendez-vous. Sinon, elle est orientée dans la salle dédiée pour y remplir un question-



Dès aujourd'hui, le nouveau centre pourra accueillir plus de 300 personnes.

/PHOTOS VALÉRIE SUAU

"Il ne faut pas avoir eu le Covid ces trois derniers mois..."

DR ADNOT

naire de santé avant d'être pris en charge par un médecin de l'espace "prescription" qui analysera les réponses inscrites au questionnaire. "Il vérifiera bien que la personne ne présente aucune infection, n'ait pas eu le Covid ces trois derniers mois (auquel cas elle devra attendre 3 mois avant d'être vaccinée). Si elle a eu le Covid au printemps dernier, elle ne bénéficiera que d'une seule injection. Et enfin si

elle a été cas contact, on décale le rendez-vous de quinze jours", détaille le Dr Adnot. L'usager est alors pris en charge par un soignant dans l'une des quatre tentes dédiées aux injections avant d'être orienté vers un espace d'attente. "Il s'installe pendant quinze minutes pour vérifier que tout va bien". Avant de quitter l'espace Auzon, un employé municipal enregistrera l'usager avant de lui remettre deux attestations, l'une certifiant le numéro de lot du vaccin, l'autre attribuant le QR Code "TousanticoVID", qu'il retrouvera dans une version électronique sur le site ameli.fr

Enfin, pour déclarer tout effet indésirable, une adresse mail lui sera fournie (signalement.social-sante.gouv.fr)

Pour faire tourner ce nouveau centre, en collaboration avec l'Agence régionale de santé Paca et l'association Synapse, se relaient 18 employés



Sébastien Adnot, médecin référent du centre de vaccination de Carpentras.

municipaux volontaires formés par le Dr Adnot (4 par jour) et 180 soignants (6 par jour) volontaires mais sous rémunération forfaitaire de vacation. "Ce sera plus difficile en juillet et août pendant les congés d'été", redoute un peu le Dr Adnot "mais on va y arriver". Une organisation qui peut selon la municipalité être étendue jusqu'à fin septembre.

Virginie BATAILLER

Prise de rendez-vous : Doctolib.fr ou par ☎ 04 23 10 03 38. L'Espace Auzon est ouvert de 9 h à 17 h 30.



Dans l'aboutissement de ce centre, la Ville de Carpentras a reçu le soutien de la Ville de Monteux, de la CoVe et de Ventoux Sud.

/PHOTO V.B.

LA PARTICIPATION AUX FRAIS

Si la Ville a participé aux frais de structures et d'aménagement, et à l'acquisition du frigo (qui préserve les doses Pfizer à -80°), les autres collectivités ont mis la main à la poche, notamment pour les frais de gardiennage du site. La Ville de Monteux (représentée hier par le maire Christian Gros, qui avait candidaté pour un centre dans sa ville) participe à hauteur de 5 200 €, l'agglomération Ventoux Sud (Ghislain Roux, maire de Malemort-du-Comtat) 6 000 € et la CoVe (la présidente Jacqueline Bouyac), 17 500 €.